

RETOUR SUR LA COP 24 SUR LE CLIMAT (KATOWICE, DECEMBRE 2018)

La 24^{ème} Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (ou COP24), s'est tenue à Katowice, en Pologne, du 3 au 15 décembre.

Au programme des discussions qui se sont tenues étaient inscrits deux points majeurs, visant à préparer l'entrée en vigueur de la première période d'engagement de l'Accord de Paris à partir de 2020 :

1. faire aboutir les négociations sur les règles d'application de l'Accord de Paris (le *Paris Rulebook*)
2. avancer sur le dialogue de Talanoa pour la relève de l'ambition d'ici 2020.

Dans ce dossier, nous reviendrons sur le contexte de cette Conférence, ses enjeux principaux et les résultats à chaud des négociations climatiques.

Le contexte climatique

En décembre 2015, à l'issue de la COP21 à Paris, les Etats avaient appelés le GIEC à produire un rapport illustrant les effets d'une hausse des températures de 1.5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Le GIEC a publié ce rapport en octobre dernier (voir Bulletin n°37).

Quatre messages principaux se dégagent de ce rapport :

1. Le changement climatique affecte déjà les populations, les écosystèmes et les moyens de subsistance.
2. Chaque demi-degré de plus compte et il y a des avantages indéniables à limiter le réchauffement à 1,5°C plutôt que 2°C.
3. Ne pas dépasser 1,5 °C n'est pas impossible, mais cela demanderait des transitions sans précédent dans tous les aspects de la société.
4. Contenir le réchauffement à 1,5 °C peut aller de pair avec la réalisation des objectifs du développement durable, pour améliorer la qualité de vie de tous.

Le tableau brossé par le GIEC est sans appel. Depuis l'ère préindustrielle, la température planétaire a déjà augmenté d'environ 1°C. Il ne reste donc que quelques fractions de degré avant d'atteindre le seuil de 1,5 °C, fixé comme objectif limite dans l'article 2 de l'Accord de Paris. Selon les projections des chercheurs, au rythme de réchauffement actuel, ce seuil sera franchi entre 2030 et 2052. Les travaux antérieurs du GIEC indiquaient que, sans inflexion de la courbe des émissions de gaz à effet de serre, la surchauffe pourrait avoisiner 5,5 °C à la fin du siècle.

C'est donc dans un contexte d'urgence toujours plus prégnante que s'est tenue la COP24. Or, la Conférence Climat s'est ouverte sur un triste constat : les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne plafonnent pas. C'est ce qui ressort du bilan annuel diffusé, mercredi 5 décembre, par le Global Carbon Project (GCP), un consortium scientifique international sous l'égide de l'université britannique d'East Anglia.

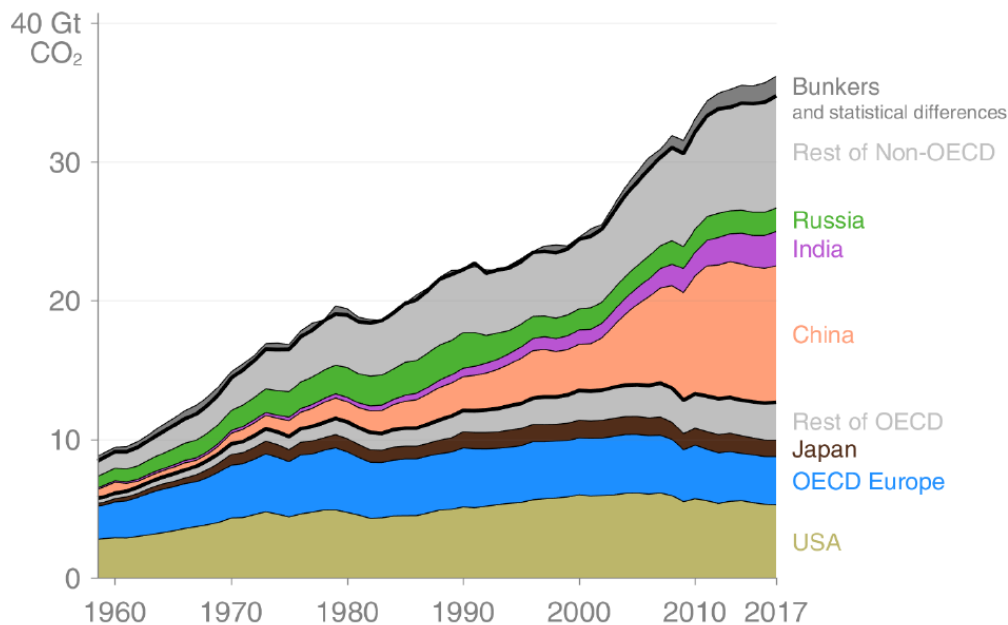
Selon les projections du GCP, les émissions mondiales de dioxyde de carbone issues de la combustion de ressources fossiles (charbon, pétrole et gaz) ainsi que de la production de ciment devraient s'élever à 37 milliards de tonnes cette année. Soit une augmentation de +2,7 % par rapport à l'an dernier.

Cette hausse est plus importante encore qu'en 2017 (+1,6 %), après une relative stagnation de 2014 à 2016, qui laissait espérer qu'un plafond était atteint. Au total, les rejets de CO₂ ont augmenté de 65 % depuis 1990.

Reste encore à ajouter les émissions liées à la déforestation et aux autres changements d'affectation des sols (destruction de prairies...). Le bilan total devrait ainsi s'élever à 41,5 milliards de tonnes de CO₂ en

2018. Conséquence : la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère pourrait atteindre 407 parties par million sur l'année, soit 45 % de plus que les niveaux préindustriels.

FIGURE : EVOLUTION DES EMISSIONS ANNUELLES DE CO₂ PAR PAYS (EN MILLIARDS DE TONNES)



Source : Global Carbon Project.

La Chine demeure le premier émetteur de dioxyde de carbone (28 % du total mondial). Ses émissions devraient connaître une hausse de 4,7 % en 2018, tirée par la relance économique et l'activité de construction. Loin derrière, les Etats-Unis occupent toujours la deuxième place du top 10, avec 15 % des émissions globales (+2,5 % cette année en raison d'un hiver très froid et d'un été chaud). L'Inde ferme le podium, avec 7% du total (+6,3 %, sous l'effet d'un accroissement de l'utilisation du charbon). Viennent ensuite la Russie, le Japon, l'Allemagne, l'Iran, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud et le Canada. Considérée dans son ensemble, l'Union européenne arriverait en troisième position (9 % du total), en baisse de 0,7 % grâce à l'accroissement des énergies renouvelables au détriment du charbon et du gaz.

La question de la responsabilité du réchauffement climatique reste l'un des nœuds clés des négociations climatiques. Ramené à la population, ce sont les Etats-Unis qui émettent le plus (16 tonnes de CO₂ par habitant en 2017), suivis de l'Union européenne et de la Chine à égalité (7 tonnes). En outre, lorsqu'on observe les émissions cumulées depuis 1870, Europe et Etats-Unis sont responsables de près de la moitié des émissions.

Comment expliquer cette nouvelle accélération des émissions de CO₂ ? Tout d'abord, en raison de la consommation de charbon, repartie à la hausse, essentiellement en Chine (+4,5 %) et en Inde (+7,1 %). Ensuite, parce que la consommation de pétrole et le gaz, les deux autres plaies du climat, ne marque aucun infléchissement. Le premier est tiré par la consommation des voitures, du fret, des avions commerciaux et du transport maritime. Le second jouit de son statut d'énergie de remplacement du charbon, et se trouve de plus en plus utilisé dans l'industrie et le bâtiment.

Dans la noirceur d'un tableau saturé par les énergies fossiles, les chercheurs discernent pourtant quelques lueurs d'espoir. Ils notent ainsi que, sur la décennie 2008-2017, 19 pays ont réduit leurs émissions en dépit de leur croissance économique. Parmi eux, le Danemark, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède ou la Suisse.¹

¹ Le contexte climatique – pour en savoir plus :

- <http://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/>
- <https://www.ipcc.ch/sr15/>

Le contexte politique

C'était la 4^{ème} fois en 24 éditions que la Conférence des Parties a été présidée par la Pologne. Pour autant, le fait que la Pologne reçoive la COP alors qu'elle est encore très dépendante au charbon a été fortement critiqué par les ONG. D'autant que chacune des COP a été sponsorisée par des groupes énergétiques liés au charbon.

En marge des négociations officielles, le pays organisateur a souhaité introduire le concept de « transition juste ». Un « plan d'action de Katowice pour la transition juste » y a été adopté. Il permettra de :

- Récolter des informations concernant le soutien aux travailleurs et communautés en transition ;
- Créer des lignes directrices pour les politiques climatiques des différents pays ;
- Y intégrer la référence de transition juste, travail décent, création et maintien d'emplois de qualité, à leurs politiques climatiques ;
- Encourager les entités en charge de la finance climatique avec un mandat pour qu'ils participent à des projets porteurs d'emplois dans les pays en transition vers une économie bas carbone .

Alors que l'ONU appelle les nations à tripler voire quintupler leurs efforts dans le rapport Emissions Gap Report, paru quelques jours avant la COP24, le contexte politique n'était pas porteur. En effet, il y a une certaine démobilisation politique depuis la COP21, et seule une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, essentiellement de l'Union européenne (Espagne, Pays-Bas, Autriche, Finlande...), d'Afrique et des petits pays insulaires, ont fait le déplacement pour l'ouverture de la conférence le 3 décembre. Aucun des dirigeants des Etats membres du G20 – qui regroupent 80 % des émissions mondiales – n'a inclus Katowice dans son agenda diplomatique en décembre.

Côté français, le premier ministre, Edouard Philippe, avait prévu de se rendre les 2 et 3 décembre en Pologne, mais les violences en marge de la manifestation des « gilets jaunes », l'ont poussé à annuler son déplacement à la COP24, où la délégation française a finalement été conduite par le ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy et Brune Poirson secrétaire d'état

La COP a pâti d'un contexte politique des plus défavorables. Il n'y a plus de leadership international solide capable de répondre aux attentes des populations. L'Allemagne, empêtrée dans ses discussions sur la sortie du charbon, a bloqué, en octobre, une proposition de révision à la hausse des engagements de l'UE. La France, de son côté, « a perdu en crédibilité sur la scène internationale car elle échoue à transposer ses beaux discours au niveau national, alors qu'elle ne respecte aucun de ses objectifs », selon le Réseau Action Climat.

Il en découle une Union Européenne divisée, affaiblie par le Brexit, qui s'efforce de trouver un compromis pour rejoindre la dynamique pour l'ambition portée par le Forum des pays vulnérables, et ainsi contenir l'effet potentiellement contagieux des pays réfractaires – les Etats-Unis de Donald Trump, le Brésil, dont le nouveau président, Jair Bolsonaro, a déjà annoncé qu'il renonçait à accueillir la COP25 fin 2019, ou encore l'Arabie saoudite, premier producteur de pétrole au monde.

La Chine, premier émetteur de CO₂ mais aussi pays en pointe dans la transition écologique, s'interroge sur le rôle qu'elle peut jouer. Ces derniers mois, le pays s'est concentré sur la représentation des intérêts des pays en développement, estimant que les pays riches devaient assumer le fardeau financier de la lutte contre le changement climatique.

En 2019, il y aura encore deux chances de s'accorder sur le rehaussement de l'ambition des pays : en septembre prochain, à New York, à l'invitation d'Antonio Guterres, ou lors de la prochaine COP, qui se tiendra en Amérique latine ou dans les Caraïbes.²

- <https://www.lemondedelenergie.com/emissions-mondiales-co2-hausse/2018/12/13/>
- https://www.lemonde.fr/climat/article/2018/12/05/forte-hausse-des-emissions-mondiales-de-co2_5393211_1652612.html?xtmc=global_carbon_project&xtcr=2

² Le contexte politique – pour en savoir plus :

Les enjeux de la COP24

L'Accord de Paris fixe non seulement un objectif commun à l'action climatique internationale – limiter le réchauffement climatique bien en-dessous de +2°C et poursuivre les efforts pour le contenir à +1,5°C – mais organise aussi une dynamique politique permettant de réduire progressivement l'écart entre les actions individuelles des États et l'objectif collectif qu'ils se sont fixé. Ceci repose sur deux éléments :

1. des règles de procédure encadrant les engagements individuels des pays (Nationally Determined Contributions, NDCs), afin d'en évaluer la portée et l'efficacité tout en renforçant l'action collective, au-delà de la simple addition de ces contributions unilatérales. Les progrès qui auront lieu à Katowice sur le rulebook devront être mesurés à l'aune de cet équilibre ;
2. un processus politique cyclique de cinq ans, autour d'un rendez-vous central quinquennal (global stocktake), visant à dresser un bilan complet de l'action climatique afin d'entretenir la dynamique. L'aboutissement du Dialogue de Talanoa, qui doit avoir lieu à Katowice, en est un galop d'essai, qu'il conviendra d'évaluer au regard de sa capacité à générer cette dynamique d'ici à 2020, en réponse à l'appel du GIEC à agir d'urgence et en profondeur sur l'ensemble des leviers économiques.

Le processus d'élaboration du rulebook a fait l'objet, depuis la COP22 à Marrakech, de négociations longues et complexes, avec une difficulté à trancher entre des options techniques, illustrant en réalité des débats politiques visant à développer des instruments de gouvernance fidèles à « l'esprit » de l'Accord de Paris.

Que recouvrent ces règles de fonctionnement ? D'une part, la définition des informations que les pays livreront afin de clarifier leurs actions climatiques, relatives tant à l'atténuation qu'à l'adaptation, et leur contribution à l'effort de solidarité internationale, notamment les moyens financiers afin d'assurer transparence et comparabilité des efforts nationaux, un prérequis à la confiance collective. D'autre part, ces règles visent à organiser les mécanismes de coopération volontaire pour l'atténuation et les conséquences de leur non-respect. Pour rendre l'Accord de Paris véritablement efficace, ces règles devront être les plus claires et précises possibles. À la veille de Katowice, la base de négociation fait pourtant encore près de 230 pages !

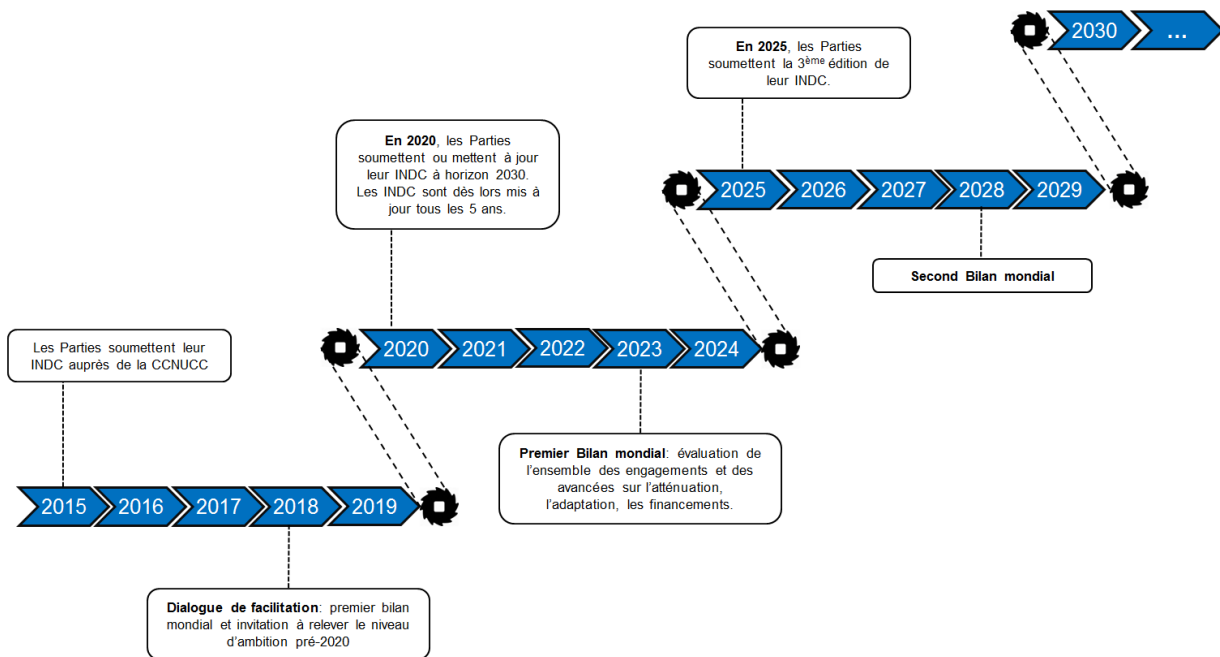
Parmi tous ces éléments, les trois points clés qui ont été discutés pendant la COP24 sont :

- la définition du cadre de transparence de l'action et du soutien, pour qu'il s'applique à tous tout en tenant compte des capacités de chacun, sans pour autant légitimer un traitement différencié entre pays développés et en développement;
- la finance, où au-delà du comptage et du rapportage des flux, les discussions portent sur le montant des flux consentis, leur prévisibilité, la négociation des montants post-2025, etc. ;
- les mécanismes de coopération carbone, permettant à un pays de compenser ses émissions en achetant des crédits à un autre pays; le risque étant que ces émissions évitées soient comptabilisées deux fois, formant ainsi une « fuite de carbone ».

Le premier bilan politique des efforts d'atténuation mondiaux – le Dialogue de Talanoa – s'est conclu à la COP24 sous l'égide des deux présidences successives des COP23 et 24, fidjienne et polonaise. Sur cette base, une phase politique de deux ans peut s'ouvrir afin d'enclencher les dynamiques domestiques nécessaires au relèvement de l'ambition nationale par une majorité de pays, conformément au mécanisme d'ambition contenu dans l'Accord de Paris.

-
- https://www.lemonde.fr/climat/article/2018/12/01/climat-la-cop24-confrontee-a-un-grand-vide-politique_5391293_1652612.html
 - <http://www.lefigaro.fr/sciences/2018/11/30/01008-20181130ARTFIG00312-en-pologne-la-cop24-s-ouvre-dans-un-contexte-difficile.php>
 - https://www.lemonde.fr/climat/article/2018/11/27/climat-selon-l-onu-il-faudrait-tripler-les-efforts-pour-ne-pas-depasser-2-c-de-rechauffement_5389418_1652612.html
 - <http://www.climatechangenews.com/2018/12/03/katowice-climate-power-list/>

FIGURE : LE PROCESSUS DE REHAUSSEMENT DE L'AMBICTION PREVU PAR L'ACCORD DE PARIS



Source : d'après CarbonBrief.

Comme plusieurs fois par le passé, lors de cette COP, une attention toute particulière a été portée à la question des financements climat. En effet, les pays en développement ont voulu non seulement s'assurer que les flux financiers qu'ils perçoivent afin de progressivement transformer les modes de développement croissent de façon compatible avec l'objectif que se sont fixés les pays développés à Copenhague de mobiliser 100 milliards de dollars par an, mais ils attendront des signaux très clairs quant à la poursuite et à l'accroissement de ces flux.

Après une année pendant laquelle les effets du changement climatique se sont fait ressentir davantage, et où les acteurs non-gouvernementaux tels que les entreprises, les villes ou les territoire, ont occupé le premier plan de l'action climatique, notamment grâce au Sommet de Californie, la COP24 est l'occasion pour les Etats de tenir compte de cette dynamique et de construire sur cette base un élan vers une hausse de l'ambition collective avant l'échéance de 2020. Katowice doit être le point de départ de cet élan. Plusieurs jalons cruciaux rythmeront ensuite l'action climatique internationale en 2019. C'est en particulier le cas du Sommet sur le climat du Secrétaire général des Nations unies en septembre 2019, précédé notamment par le G7 présidé par la France, qui va notamment mettre l'accent sur la finance climat.³

Le résultat des négociations

La COP24 a finalement abouti à un résultat en demi-teinte au regard des objectifs précédemment mentionnés. Les négociations se sont terminées finalement avec une trentaine d'heures de retard, samedi 15 décembre vers 22 heures. Les 196 Parties à la Convention Climat se sont entendues sur les modalités de mise en œuvre de l'Accord de Paris, dans une version très détaillée du Paris Rulebook. Cependant, la révision à la hausse de l'ambition pré-2020 n'a pu aboutir à Katowice et sera discutée plus tard dans l'année 2019.

³ Les enjeux de la COP24 – pour en savoir plus :

- <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/quels-enjeux-pour-la-cop24>
- <http://www.climatechangenews.com/2018/12/05/paris-agreement-rulebook-explained/>
- <http://www.climatechangenews.com/2018/12/10/talanoa-dialogue-explained/>
- <https://www.carbonbrief.org/interactive-how-climate-finance-flows-around-the-world>
- https://www.lemonde.fr/conferences-climat/article/2018/10/22/climat-le-debat-sur-les-financements-nous-accompagnera-a-katowice_5372703_5024922.html

LE PARIS RULEBOOK

Dans un document de 110 pages environ, les règles d'application de l'Accord de Paris permettent de définir un cadre d'analyse commun des engagements des Parties, leur fournissant les modalités pour reporter leurs actions, leurs progrès et la révision de leurs engagements dans un cadre de « Mesure, Report et Vérification » clair et partagé par tous.

L'accord trouvé à Katowice inclus un guideline qui permettra d'opérationnaliser le cadre de transparence de l'Accord de Paris : en effet, il décrit comment les différents pays devront préparer et communiquer leur futures Nationally Determined Contributions (NDCs), décrivant leurs actions climatiques nationales.

Le Rulebook décrit aussi les modalités de mesures et vérifications des engagements financiers des Etats (afin d'atteindre les 100 milliards de dollars par an d'aide climatique aux pays en développement), sur la manière de conduire le « Global Stocktake » en 2023, permettant de mesurer l'effort collectif au regard de l'objectif des +1.5 / +2°C et finalement, les moyens d'évaluer les progrès quant au transfert de capacité entre pays développés et en développement.

Le site d'information spécialisé Climate Change News a interrogé plusieurs négociateurs présents à la conférence qui se sont déclarés très positivement surpris par le résultat de ce volet de la négociation. L'architecte de l'Accord de Paris, Laurence Tubiana, a avoué être « frappée » par le Rulebook : « *Aujourd'hui, il s'agit probablement de l'accord le plus complet et engageant de tous les accord mondiaux* » a-t-elle déclaré à la clôture de la COP25.

Après des tensions avec les Etats-Unis et d'autres pays riches, la Chine et les pays en développement ont accepté ce cadre commun, qui sera mis en place à partir de 2024. Des flexibilités seront toutefois accordées aux Etats qui disposent de moins de moyens techniques et financiers pour se mettre en conformité avec leurs objectifs.

Le texte final prend en revanche peu en considération les « pertes et préjudices » (*loss and damages*), c'est-à-dire les dommages irréversibles causés par les dérèglements du climat (ouragans, inondations, etc.). Une attente forte des pays les plus vulnérables, qui cherchent à être aidés pour en assumer les coûts.

Les négociations ont trainé en longueur samedi 15 suite à une bataille déclenchée par le Brésil. En jeu : l'article 6 de l'Accord de Paris, qui a trait au fonctionnement des mécanismes de marché, c'est-à-dire aux échanges d'émissions de CO₂ qui permettent aux pays les moins pollueurs de revendre des quotas à ceux qui émettent plus. Le risque réside dans la double comptabilisation des réductions d'émissions, à la fois par le pays concerné et par le pays acheteur. Le Brésil, qui a beaucoup utilisé ce type de mécanisme pour des projets forestiers, a tenté d'établir un cadre d'évaluation plus laxiste vis-à-vis du double-comptage. Une ligne rouge pour de nombreux autres pays, qui ne souhaitent pas réintroduire les faiblesses des mécanismes de Kyoto dans l'Accord de Paris. Ce point, dont les modalités n'ont finalement pas pu être tranchées, a été repoussé à la COP25.

La définition de ce cadre précis va permettre aux négociateurs de se concentrer sur l'autre volet de l'Accord de Paris : l'ambition.

REHAUSSEMENT DE L'AMBITION

Le projet de décision global (8 feuillets) de la COP24 aborde un second enjeu crucial : celui de l'ambition. Sur ce point, les négociateurs se sont limités au service minimum : ils ont répété que les pays devaient « *mettre à jour* » leurs engagements d'ici à 2020, ce qui est déjà prévu par l'accord de Paris. Ils ont également « *insisté sur l'urgence d'une ambition accrue* », sans donner de calendrier, et ont appelé les Etats à livrer des stratégies bas carbone d'ici à 2050.

Enfin, ils ont « salué l'achèvement dans les temps » du rapport du GIEC. Une mention modeste, due à la pression de quatre nations pétrolières – l'Arabie saoudite, le Koweït, la Russie et les Etats-Unis – pour minorer l'importance de l'étude du GIEC dans la décision finale de la COP.

Pour l'instant, une cinquantaine d'Etats ont annoncé de manière ferme qu'ils allaient publier de nouveaux engagements d'ici à 2020, mais seules les îles Marshall les ont d'ores et déjà mis sur la table.

FINANCEMENT

La hausse de l'ambition des Etats ne peut intervenir sans financements, le nerf de la guerre des négociations. La décision de la COP24 précise la manière de les comptabiliser et d'en assurer la prévisibilité. L'idée est de permettre aux pays en développement de savoir comment s'adapter au réchauffement et accélérer leurs efforts dans la réduction de leurs émissions polluantes.

Les pays du Nord ont promis de transférer 100 milliards de dollars (88 milliards d'euros) par an aux pays du Sud d'ici à 2020. Mais ce montant financier inclut des prêts dont la comptabilisation n'est pas acceptée par tous jusqu'à maintenant.

Lors de la COP24, nombre de nations développées ont également promis de renflouer les différents mécanismes financiers, tels que le Fonds vert ou le Fonds d'adaptation. Mais les sommes sont très inférieures aux besoins. L'absence de promesses pour la suite, après 2025, inquiète également les pays du Sud.

Ambition, financements : autant de points qui seront de nouveau à l'ordre du jour du sommet sur le climat convoqué par le secrétaire général de l'ONU en septembre 2019, puis lors de la COP25 qui se tiendra en novembre 2019 au Chili. Car le temps est compté.⁴

Quelques annonces en marge de la COP24

LA BANQUE MONDIALE RELEVE SON ENVELOPPE DE FINANCEMENT CLIMAT

Au premier jour de la COP24, dimanche 2 décembre, la Banque mondiale a annoncé la mobilisation de 200 milliards de dollars entre 2021 et 2025 pour le climat, soit deux fois plus que le dernier engagement pris au lendemain de l'accord de Paris, fin 2015.

Sur les 100 milliards de fonds directs débloqués par la banque, la moitié sera consacrée à des projets d'adaptation des pays en développement aux dérèglements climatiques, soit autant que les sommes affectées à la limitation des gaz à effet de serre. Jusqu'à présent, seuls 20% environ des financements internationaux vont aux politiques d'adaptation, comme la mise en place de systèmes d'alerte météo, la construction de maisons, d'écoles et d'infrastructures résistantes aux aléas, ou encore le développement de pratiques agricoles adaptées au réchauffement.

LES BANQUES CENTRALES INCITENT LA FINANCE A PRENDRE EN COMPTE LES DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

Une vingtaine de grandes banques centrales et de régulateurs se sont regroupés au sein du Réseau des banques centrales et superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS). On y compte notamment la Banque centrale européenne, la Banque de France, la Bundesbank, la Banque populaire de Chine (PBoC), la Banque d'Angleterre ou la Banque du Mexique. Avec une absente, de taille : la Réserve fédérale américaine.

Le NGFS a publié il y a quelques semaines un premier rapport d'étape. Celui-ci pointe notamment l'impact que peuvent avoir à la fois le réchauffement climatique et les efforts nécessaires pour assurer la transition écologique en termes de risques financiers. Il plaide donc pour une adaptation des pratiques des régulateurs pour mieux prendre en compte ces risques et faire en sorte que les institutions financières s'engagent en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

⁴ Le résultat des négociations – pour en savoir plus :

- https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Informal%20Compilation_proposal%20by%20the%20President_rev.pdf
- <https://unfccc.int/news/new-era-of-global-climate-action-to-begin-under-paris-climate-change-agreement-0>
- https://www.lemonde.fr/climat/article/2018/12/15/climat-la-communaute-internationale-adopte-les-regles-d-application-de-l-accord-de-paris_5398257_1652612.html
- <http://www.climatechangenews.com/2018/12/15/countries-breathe-life-paris-climate-agreement/>

La Banque d'Angleterre va imposer aux banques de mettre en place un cadre supérieur en charge de la gestion des risques liés au changement climatique, directement responsable devant le conseil d'administration. D'autres initiatives sont envisagées pour inciter banque et investisseurs à décarboner leurs portefeuilles en privilégiant les instruments climato-compatibles. Toutefois, l'exercice reste compliqué, notamment pour déterminer s'il est légitime de considérer qu'un actif « brun », finançant des activités polluantes, comporte plus de risques en termes prudentiels qu'un actif « vert ».

Surtout, ces derniers jours, les banques centrales sont sous une pression nouvelle. Celle de verdir leurs propres politiques monétaires, dans un souci d'exemplarité. Dans une tribune publiée il y a quelques jours par le « Financial Times », des universitaires britanniques emmenés par Daniela Gabor ont ainsi fermement invité la Banque d'Angleterre à prendre en compte les critères climatiques dans ses opérations courantes, qu'il s'agisse des obligations acquises dans le cadre de son programme de soutien à l'économie (QE) ou du collatéral, les titres acceptés en garantie des financements qu'elle accorde aux banques.

A Bruxelles, dans son projet de rapport annuel sur la BCE, très largement adopté mardi, le comité économique du Parlement européen a pour sa part rappelé à la banque centrale qu'elle était, en tant qu'institution européenne, liée par les engagements de l'Accord de Paris. Et qu'elle devait donc les appliquer dans sa politique monétaire. Elle a bien acheté, dans le cadre de son QE, grand nombre d'obligations vertes. Mais il s'agit moins d'exprimer une vocation écologique que de refléter dans son portefeuille un échantillon équilibré des obligations circulant en zone euro.

43 MARQUES DE MODES S'ENGAGENT A REDUIRE LEURS EMISSIONS DE CO₂

Adidas, Burberry, H&M, Puma... 43 enseignes de mode se sont engagées lundi 10 décembre, en marge de la COP24, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2030. Sous le parrainage des Nations unies, ces grandes marques de vêtements, ont signé une **Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique**. Pour atteindre cet objectif, les 43 signataires vont par exemple privilégier les matériaux à faible impact sur le climat, mettre en place des mesures d'économies d'énergie, ne plus installer de sources d'énergie à base de charbon sur les sites de fabrication, ou encore privilégier le transport bas-carbone.

Selon les estimations, l'industrie de la mode représente environ 10 % des émissions de CO₂. À l'heure de la « fast fashion », les marques veulent également soutenir l'économie circulaire et aider à changer les comportements pour étendre la durée de vie des produits. "

Parmi les signataires figurent également Esprit, Guess, Gap, Hugo Boss, Levi Strauss, Salomon ou encore le groupe Kering (Gucci, Yves Saint Laurent, Balenciaga...).

LA COMMUNAUTE SPORTIVE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT

En marge des négociations, auxquelles participent 195 pays, le CIO et 16 autres organisations ont lancé le **Cadre d'action climatique dans le sport**, une initiative destinée à rassembler les projets des fédérations et clubs sportifs visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

Déplacements d'athlètes, construction de sites sportifs, logistiques et consommation d'énergie, production d'articles de sports, restauration : de diverses façons, le monde du sport - notamment l'industrie et le commerce qu'il engendre - est responsable d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Avec l'initiative lancée en Pologne, le secteur reconnaît la nécessité d'adhérer à un ensemble de principes permettant d'aboutir à une économie sans émissions nettes d'ici 2050.

L'initiative appelle notamment les organisations sportives à réduire leurs impacts en termes de GES, à encourager une « consommation responsable ». Au-delà il s'agit de contribuer à la prise de conscience générale. Outre le CIO, les comités organisateurs des jeux de Tokyo 2020 et de Paris 2024, l'organisation mondiale de la voile, la World Surf League et Roland Garros se sont joints à cette initiative.

Début 2019, les signataires du Cadre d'action climatique dans le sport seront invités à former des groupes de travail pour planifier, poursuivre et améliorer les travaux au titre des 16 principes énoncés dans le cadre.⁵

⁵ Quelques annonces en marge de la COP24 – pour en savoir plus :

- https://www.lemonde.fr/climat/article/2018/12/05/finances-climat-quelques-annonces-dopent-le-debut-de-la-cop24_5392874_1652612.html
- <https://www.agefi.fr/asset-management/actualites/quotidien/20181204/banque-mondiale-double-investissements-climat-262770>
- <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/climate-finance-day-les-banques-centrales-doivent-envoyer-les-bons-signaux-francois-villeroi-de-galhau-banque-de-france-146628.html>
- <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/0600226906242-les-banques-centrales-incitees-a-verdir-la-finance-2225424.php>
- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/cop24-adidas-burberry-h-m-puma-43-marques-de-mode-s-engagent-pour-le-climat-146688.html>
- <https://news.un.org/fr/story/2018/12/1031531>
- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/cop24-le-monde-du-sport-veut-monter-sur-le-podium-de-la-lutte-contre-le-rechauffement-climatique-146712.html>